

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL 7-1
AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE 2023

Le CONSEIL MUNICIPAL réuni sous la présidence de , Maire.

Après avoir examiné le compte administratif, statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice,

Constatant que le compte administratif fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement de : 665 600.94 €
- un déficit de fonctionnement de : 0.00 €

Décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

Nombre de membres en exercice :	14
Nombre de membres présents :	13
Nombre de suffrages exprimés :	13
VOTES : Contre 0 Pour	13

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE	
Résultat de fonctionnement	
<u>A Résultat de l'exercice</u> précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	160 596.19 €
<u>B Résultats antérieurs reportés</u> ligne 002 du compte administratif, précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	505 004.75 €
C Résultat à affecter = A+B (hors restes à réaliser) (Si C est négatif, report du déficit ligne 002 ci-dessous)	665 600.94 €
<u>D Solde d'exécution d'investissement</u>	59 710.15 €
<u>E Solde des restes à réaliser d'investissement (4)</u>	-214 009.00 €
Besoin de financement F	=D+E -154 298.85 €
AFFECTATION = C	=G+H 665 600.94 €
1) Affectation en réserves R 1068 en investissement G = au minimum, couverture du besoin de financement F	155 000.00 €
2) H Report en fonctionnement R 002 (2)	510 600.94 €
DEFICIT REPORTE D 002 (5)	0.00 €

- (1) Indiquer l'origine : emprunt : _____, subvention : _____ ou autofinancement : _____
(2) Eventuellement, pour la part excédant la couverture du besoin de financement de la section d'investissement.
(3) Joindre les documents prévus par l'instruction M14 (Vol. I, Tome II, Titre 3, Chapitre 5, § 4).
(4) Le solde des restes à réaliser de la section de fonctionnement n'est pas pris en compte pour l'affectation des résultats de fonctionne
Les restes à réaliser de la section de fonctionnement sont reportés au budget de reprise en compte après le vote du compte administrati
(5) En ce cas, il n'y a pas d'affectation

Certifié exécutoire par , Maire, compte tenu de la transmission ESTREUX, le 08/04/2024 et de la publication le 08/04/2024.

Le MAIRE
Marcel HENNEBERT

A ESTREUX, le 08/04/2024.



(Handwritten signature of the Mayor)

Le MAIRE
Marcel HENNEBERT



**AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT
DE L'EXERCICE**

Résultat de Fonctionnement

Résultat de l'exercice	160 596,19 €
Résultat antérieur	505 004,75 €
Résultat à Affecter	665 600,94 €
Solde d'exécution d'investissement Excédent	59 710,15 €
Solde des restes à réaliser Déficit	214 009,00 €
Besoin de Financement	154 298,85 €
Affectation en Investissement	155 000,00 €
Report en Fonctionnement	510 600,94 €